

# Le programme d'électricité renouvelable de l'Alberta continue de susciter de la concurrence – l'Alberta annonce les résultats de la deuxième et de la troisième rondes

18 DÉCEMBRE 2018 6 MIN DE LECTURE

## Expertises Connexes

- [Autochtones](#)
- [Électricité et services publics](#)

Auteurs(trice): [Paula Olexiuk](#), Jessica Kennedy

Le 17 décembre 2018, le gouvernement de l'Alberta a annoncé les résultats de la deuxième et de la troisième rondes de l'appel d'offres tenues dans le cadre du programme d'électricité renouvelable de l'Alberta (Renewable Electricity Program ou REP). Le but du REP est d'inciter des entreprises à alimenter le réseau albertain en électricité renouvelable, en générant une capacité de 5 000 mégawatts (MW), pour que la province puisse atteindre son objectif, soit que d'ici 2030, 30 % de toute l'électricité produite annuellement en Alberta provienne de sources renouvelables. Pour obtenir un aperçu du déroulement de la première ronde et des deuxième et troisième rondes, veuillez consulter respectivement les bulletins [Actualités Osler du 5 avril 2017](#) et [Actualités Osler du 6 avril 2018](#).

## Résultats de la deuxième et de la troisième rondes du REP

Même si les tarifs présentés lors des deuxième et troisième rondes n'étaient pas aussi bas que ceux de la première ronde, les résultats des plus récents appels d'offres sont tout de même fort intéressants : cinq projets éoliens ont été sélectionnés et ceux-ci généreront 763 MW d'énergie renouvelable pour la province, et ce, à des tarifs concurrentiels. Un investissement d'environ 1,2 milliard de dollars sera nécessaire pour réaliser ces nouveaux projets d'énergie renouvelable.

Cinq sociétés, dont trois vont collaborer avec des communautés autochtones, ont vu leurs cinq projets éoliens sélectionnés. Ces projets viendront ajouter 763 MW d'énergie éolienne dans le réseau, soit 63 MW de plus que ce que le gouvernement avait prévu, ce qui permettra d'alimenter environ 300 000 foyers.

## Projets sélectionnés

Lors de la deuxième ronde, trois sociétés ont été retenues parmi neuf soumissionnaires ainsi que 18 projets, qui représentaient 2 202 MW d'énergie. Lors de la troisième ronde, deux sociétés ont été retenues parmi huit soumissionnaires ainsi que 15 projets, qui représentaient 1 686 MW d'énergie. Une liste de tous les soumissionnaires admissibles et des renseignements sur ceux qui ont été retenus, ainsi que sur leurs projets, figurent sur le [site Web de l'Alberta Electric System Operator \(AESO\)](#).

Voici le nom des cinq soumissionnaires retenus et une description de leurs projets :

1. **Capstone Infrastructure Corporation, en collaboration avec la Première Nation Sawridge** – Parc éolien Buffalo Atlee de 48 MW près de Brooks.
2. **EDF Renewables Canada Inc., en collaboration avec la Première Nation Blood-Kainai** – Projet de production de 202 MW d'énergie éolienne Cypress près de Medicine Hat.
3. **Potentia Renewables Inc.** – Projet de production de 193 MW d'énergie éolienne en deux phases Jenner près de Brooks.
4. **Potentia Renewables Inc., en collaboration avec la Première Nation Paul et Greengate Power Corporation** – Projet de production de 113 MW d'énergie éolienne Stirling près de Lethbridge.
5. **TransAlta Corporation** – Projet de production de 207 MW d'énergie éolienne Windrise au sud-ouest de Fort MacLeod.

Conformément aux exigences à respecter dans le cadre de la deuxième ronde de l'appel d'offres, une participation financière minimale de 25 % des Autochtones pendant au moins trois ans à la suite de l'exploitation commerciale des installations était obligatoire. L'exploitation commerciale des projets sélectionnés lors des deuxième et troisième rondes doit commencer au plus tard le 30 juin 2021. Les sociétés sélectionnées ont conclu des accords de soutien pour l'électricité renouvelable (Renewable Electricity Support Agreements) de 20 ans, accords qui ne seront pas ratifiés par l'AESO avant janvier 2019.

## Tarification

La troisième ronde, qui ne concernait que les tarifs et qui n'imposait aucune exigence quant à la participation financière des Autochtones comme ce fut le cas lors de la deuxième ronde, s'est soldée par des tarifs moyens pondérés légèrement supérieurs à ceux de la deuxième ronde.

Le tarif moyen pondéré pour l'énergie obtenu lors de la deuxième ronde était de 38 \$ par mégawatt-heure (MWh) et celui pour la troisième ronde s'est établi à 40 \$ par MWh. La fourchette de tarifs pour les projets sélectionnés lors de la deuxième ronde variait entre 36,99 \$ et 38,97 \$ par MWh et entre 38,60 \$ et 41,49 \$ par MWh pour la troisième ronde. Ces taux diffèrent de ceux obtenus lors de la première ronde, lesquels se sont élevés à 37 \$ par MWh, du jamais vu. De plus, la fourchette de tarifs pour les projets sélectionnés variait entre 30,90 \$ et 43,30 \$ par MWh.

## Incidence sur les Albertains et prochaines rondes du REP

La deuxième ronde du REP a donné lieu à des partenariats uniques avec les communautés autochtones de l'Alberta, créant ainsi de nouvelles occasions d'affaires favorables à l'économie de ces communautés. Les cinq projets des deuxième et troisième rondes devraient engendrer des retombées en région rurale d'environ 175 millions de dollars pendant toute la durée des projets, notamment en taxes foncières et en revenus pour les municipalités. L'énergie qui sera produite dans le cadre des projets sélectionnés lors des trois rondes d'appels d'offres fait en sorte que l'Alberta atteint le quart de son objectif d'ajouter 5 000 MW d'énergie renouvelable à son réseau. De plus, le REP continue de susciter l'intérêt de soumissionnaires en Alberta. Les résultats des trois rondes d'appels d'offres montrent également qu'à l'heure actuelle, les projets éoliens sont favorisés en raison des tarifs offerts.

L'AESO n'a toujours pas divulgué d'information sur les prochaines rondes d'appels d'offres du REP, mais le gouvernement albertain lui a signifié d'évaluer le REP d'ici le 29 mars 2019 et de

donner ses recommandations quant aux moyens que le REP peut utiliser pour continuer à garantir les tarifs les plus bas possible. L'AESO sollicite des commentaires pour l'aider à évaluer le REP. Il est donc possible de remplir un questionnaire d'évaluation d'ici le 18 janvier 2019. Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'évaluation du REP [ici](#).